Non à la fermeture du dispositif d’accueil des moins de 3 ans à l’école maternelle de Soues à la rentrée 2018-2019

L’association des représentants des parents d’élèves « Les cigognes à l’école » de Soues ne comprennent pas :

- Qu'en 2014, on ne voulait pas de ce dispositif puisque, sans lui, de toute façon, les enfants de moins de 3 ans étaient acceptés dans de bonnes conditions, à la maternelle.

- Que Mr l'inspecteur nous avait  convaincus de l'utilité d'un tel dispositif, selon un projet bien défini, et qu'il avait mis en avant tous les bienfaits de la "scolarisation précoce " pour nos enfants.

- Que la mairie avait mis des moyens supplémentaires pour ce dispositif, en termes de personnel et d'installations.

- Que les parents avaient joué le jeu en acceptant le contrat proposé (scolarisation seulement le matin, selon des plages horaires bien définies, possibilité pour les parents de rester un petit moment en classe avec leur enfant ...etc)

-Que les parents dont les enfants bénéficient de cette scolarisation avant 3 ans sont très satisfaits !

-Que les parents ne considèrent pas ce dispositif comme un moyen de garde pour leur enfant mais une véritable chance de bénéficier de cette première expérience de la vie sociale dans des conditions adaptées à l'âge et aux besoins des enfants.

Comment imaginer supprimer un dispositif qui donne satisfaction à tous, qu'on nous a présenté comme un moyen de prévention de l'échec scolaire, ce que nous croyons ! Tout cela pour "récupérer des postes d'enseignants pour dédoubler des classes en zone d'éducation prioritaire (ce qui n'est pas le cas de Soues où pourtant il y a une population fragile).